

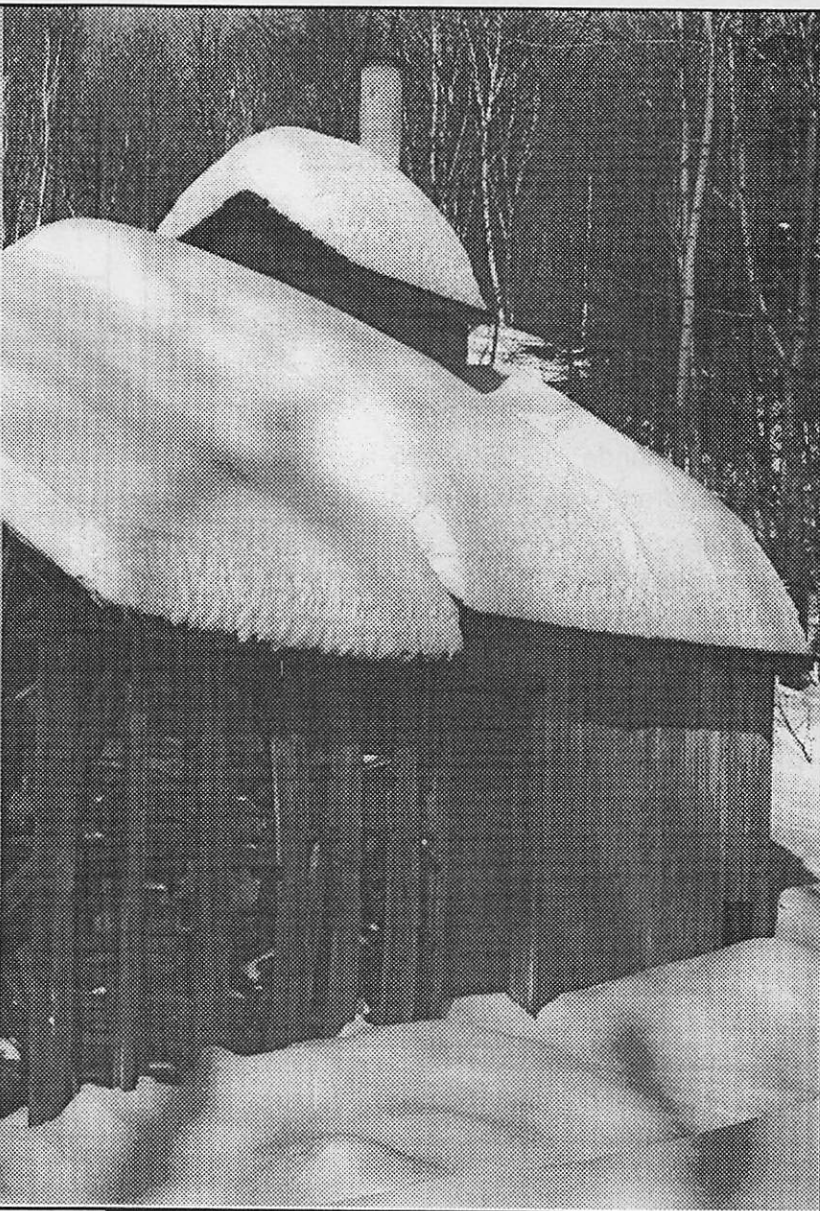


L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

Vol. 7 n° 4 Mars 2000

SOMMAIRE

<i>L'Abbé Jules Paradis</i>	<i>3</i>
<i>Action communautaire</i>	<i>3</i>
<i>Les moulins (2ième partie).....</i>	<i>5-8</i>
<i>Cercle des fermières.....</i>	<i>9</i>
<i>Françoise David.....</i>	<i>9</i>
<i>Bibliothèque du Rocher</i>	<i>11</i>
<i>Recette des fermières</i>	<i>12</i>
<i>Chronique pastorale</i>	<i>13</i>
<i>Besoin de bénévoles à L'Écho</i>	<i>14</i>
<i>Initiation au commerce électronique..</i>	<i>14</i>
<i>Billets de ski à gagner</i>	<i>15</i>
<i>Lettre ouverte</i>	<i>16</i>
<i>La Francolière</i>	<i>17</i>
<i>Conservation du patrimoine.....</i>	<i>18</i>
<i>Les jeux de l'Écho.....</i>	<i>19</i>
<i>L'Écho municipal</i>	<i>21-29</i>
<i>Les yeux de l'âme.....</i>	<i>30</i>
<i>Les petites annonces</i>	<i>31</i>



mars

2000



C.P. 321
 Saint-François (Québec) — GOR 3A0
 Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Laurence Hallé	Trésorière	259-2982
Valérie Savoie	Secrétaire	259-7536

DIRECTEURS

Réjean Cloutier	259-2567
Conrad Lamonde	259-7295
Gary Gendron	259-7498

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Laurence Hallé

Maquette et mise en page

Pierre Cauffopé

Photos première page

Pierre Cauffopé

Traitement de l'information textuelle

Valérie Savoie

Louise Bonneau

Correction

Peggy Gendron, Lory Gendron, Nicole Couture, Isabelle Collin

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Conrad Lamonde

Impression

Imprimerie Bernier, Montmagny

Journal réalisé *bénévolement*
STF *communautaire*

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00\$	96,00\$
1/4 page	15,00\$	144,00\$
1/2 page	30,00\$	288,00\$
1 page	50,00\$	480,00\$
Petite annonce	2,00\$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

- Ambulance 911
- CLSC Antoine-Rivard 248-1518
- Feu 911
- Municipalité 259-7228
- Centre anti-poison du Québec 1-800-463-5060
- Tel-Jeunes 1-800-263-2266



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

L'Abbé Jules Paradis nous a quitté

1940 -2000

Entre 1995 et 1998, Il est curé de la paroisse de Saint-François-de-Montmagny. Avant d'être parmi nous, il était à Saint-Onésime, Depuis 1988. Il a été en 1999 à Saint-Pascal-de-Kamouraska.

Sa carrière fut très occupée. Il était répondant diocésain au service du renouveau charismatique depuis 1980. Entre 1980 et 1988, conseiller spirituel à l'office diocésain des religieux. En 1979, il obtient une maîtrise en théologie. En 1978, il est répondant adjoint pour le service de renouveau charismatique. Entre 1967 et 1979, il est



professeur à l'Externat classique de Rivière-du-Loup, puis à l'École secondaire Notre-Dame.

En 1966, prêtre-auxiliaire au Collège Sainte-Anne de la Pocatière. Il fut également ordonné prêtre à Saint-Antonin en juin par Mgr Charles-Henri Lévesque.

Il a fait des études qui lui ont valu un baccalauréat en arts, en philosophie, en théologie, une maîtrise en théologie et un brevet en enseignement spécialisé. Il a complété ses études théologiques au Grand Séminaire de Québec, ses études classiques au Séminaire de Chambly et à l'Université d'Ottawa.

Il nous a quitté à l'Hôtel-Dieu de Lévis où il était hospitalisé depuis le 22 décembre pour un cancer.

L'abbé Jules Paradis, est décédé, à l'âge de 59 ans, le mercredi 5 janvier 2000. Les funérailles ont eu lieu à l'église de Saint-Pascal-de-Kamouraska et l'inhumation a eu lieu à Saint-Antonin, où il était né le 28 janvier 1940.

Projet d'Action Communautaire pour les enfants

Le projet P.A.C.E., piloté par les C.L.S.C et le C.H.S.L.D. de la M.R.C. de Montmagny, est présentement à la recherche de bénévoles intéressés à participer au fonctionnement et à la co-animation d'un groupe d'entraide de parents. L'objectif du projet est de supporter les parents dans l'exercice de leur rôle parental.

Les bénévoles seront supervisés par la responsable du projet P.A.C.E.. Une relation d'aide de base sera offerte par le C.E.C.B. de Montmagny.

Les critères recherchés chez les bénévoles sont d'être sociables responsables, disponibles quelques heures par semaine et le goût de s'investir auprès des Jeunes familles.

Pour de plus amples informations ou pour inscription, veuillez contacter Josée Boutin au CLSC et C.H.S.L.D. de la M.R.C. de Montmagny au 248-1572 poste 389.

Un petit changement pour votre intérieur?

Contactez notre conseillère en décoration

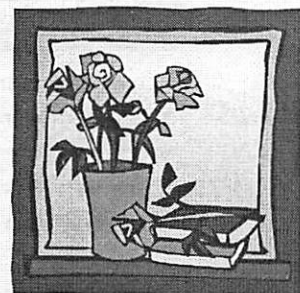
Pour plus d'informations, téléphonez à l'une ou

l'autre de nos succursales de la S.C.A. Rivière-du-Sud

Saint-François 259-7715

Berthier-sur-Mer 259-7718

La Durantaye 884-2802



Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289

GARAGE

PATRICE SAMSON enr.



- Mécanique générale
- Entretien de chariots élévateurs
- Entretien de camions

140, Principale Saint-Pierre Tél.: (418) 248-4646



JOACHIM LAFERRIÈRE ÉLECTRICIEN INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

- Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

TÉL.: 418-243-2074
FAX: 418-243-2157

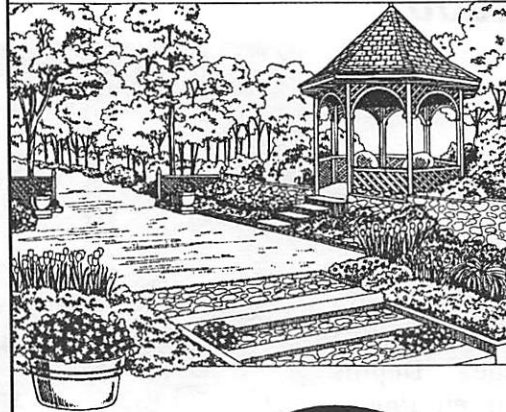
MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0

Tél.: 418-259-7789
Ligne directe: 1-800-463-8744

VOUS Y RÊVEZ DÉJÀ
DEPUIS QUELQUES ÉTÉS



La Ferme horticole Lajoie vous aide à passer du rêve à la réalité en débutant dès maintenant votre plan d'aménagement. Appelez Jean-François.



ferme horticole lajoie inc

Tél.: 884-3124

327, rue Principale
Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0



Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

www.cybercat.qc.ca

téléphone: (418) 259-2616

Les moulins sur la rivière Chiasson

(2ème partie)

Le premier moulin banal à eau à Saint-François dans les Grandes « Costes » au temps des seigneurs Des Bergères de Rigauville.

En 1712, le 4 avril (1), Nicolas-Blaise des Bergères, sieur de Rigauville, en épousant Françoise Vienay-Pachot, veuve d'Alexandre Berthier, junior, devient le nouveau seigneur de Berthier-en-bas. Il prend son rôle de seigneur très au sérieux et dès les premières années, il concède un grand nombre de terres de telle sorte que le défrichement va bon train et les récoltes de grains qu'il faut obligatoirement aller faire moudre au moulin banal situé à Berthier sont de plus en plus abondantes.

Cependant, les habitants de Saint-François, principalement ceux dont les terres sont situées au sud de la Rivière-du-Sud, constatent qu'il est souvent périlleux de traverser cette rivière pour se rendre au moulin banal. Pour remédier à cet inconvénient majeur, ils demandent à leur seigneur la construction d'un moulin banal à eau sur la rivière Chiasson.

Michel Bégon, l'intendant pour la Nouvelle France, s'appuyant sur le témoignage du seigneur de Rigauville, dans son procès-verbal du 4 novembre 1722, réfute cette demande (2). Loin de désarmer, les habitants de la Rivière-du-Sud envoient Jacques Daniau, Pierre Boulet, Daniel Fréjeau et Jacques Talbeau rencontrer l'intendant en présence du seigneur de Rigauville. Même si ceux-ci offrent à leur seigneur de fournir « le corps du moulin » (3), celui-ci refuse cette offre, prétextant qu'il a déjà rempli son devoir de seigneur en construisant un moulin banal à Berthier. Les années passent et l'exaspération de certains censitaires grandit, au point qu'ils refusent à l'avenir de payer les cens et les rentes dus au seigneur annuellement. Mme de Rigauville, en l'absence de son mari, servante dans les armées de Sa Majesté, porte la cause devant la Prévôté, qui, dans son jugement du 6 décembre 1737 (4), condamne Jean Morin, un des censitaires récalcitrants, à payer son dû à sa seigneuresse; cependant, en dépit des apparences, ce dernier jugement fut profitable aux censitaires puisque Mme de Rigauville n'a plus qu'un délai de deux ans pour construire un moulin à eau sur la rivière Chiasson.

En 1739, à la mort de Nicolas-Blaise des Bergères, sieur de Rigauville, le moulin ne semble pas construit.

Néanmoins, la décision de le faire a certainement été prise, puisqu'en 1740, nous avons des preuves écrites, même si nous n'avons pas trouvé le contrat de construction, que ce moulin tant désiré a été construit. En effet, le 26 octobre 1740(5), à Québec, Daniel Fréjeau, un des émissaires à s'être rendu auprès de l'intendant le 15 mars 1723, cède à Mme Françoise Vienay-Pachot, veuve de Rigauville, un terrain de deux perches en superficie sur lequel elle a déjà fait construire un moulin à eau; en retour, Mme la Seigneuresse concède à ce censitaire deux morceaux de terre, qui, au total, forment quatre arpents de front sur soixante arpents de longueur à compter de la Rivière-du-Sud. De plus, dans un autre document, Mme Françoise Vienay-Pachot reconnaît devoir (6) aux sieurs François Martel de Brouages, commandant pour le roi au poste de Labrador et Pierre Crotier Desauniers, négociant à Québec, la somme de quatre mille livres qu'ils lui ont fourni en argent, marchandises et nourriture pour la construction d'un moulin à eau dans sa seigneurie de Belchasse, conformément au contrat du 25 février 1740 (7). Malheureusement, ce contrat manque au greffe du notaire qui l'a rédigé. Pour cette somme de quatre mille livres qu'elle a reçues dès l'automne 1740, Mme de Rigauville s'engage à payer à ses créanciers deux cents livres de rente annuellement et donne son moulin en gage.

Si, par malheur elle tardait à payer cette rente pendant trois ans, les prêteurs pourraient vendre le dit moulin, ainsi que le droit de banalité qui lui est attaché. Dans les années qui suivent, Mme de Rigauville s'acquitte de ses rentes sans que sa situation financière ne s'améliore et ses créanciers continuent à lui avancer des fonds. En effet, le 30 octobre 1742 (8), elle contracte une obligation de deux mille livres auprès du sieur Desauniers pour laquelle elle accepte de lui verser cent livres de rente annuellement. Quatre ans plus tard soit en 1746 (9), afin de se décharger d'une partie de ses dettes, elle vend à ce même Pierre Crottier Desauniers, qui possède déjà le Domaine, trois morceaux de terre attenants à ce dernier.

L'année suivante, le sieur Desauniers ayant décidé de retourner vivre en France (10), c'est son associé

Suite à la page 6

Les moulins de la rivière Chiasson

Suite de la page 5

François Martel de Bourages qui devient l'unique créancier de Mme Rigauville. En 1748 (11), elle assurait à ce dernier une rente annuelle pour un emprunt de mille livres contracté antérieurement auprès de monsieur Desauniers. Ces emprunts successifs nous indiquent très clairement que, d'année en année, Mme de Rigauville s'endette davantage. D'ailleurs, son testament rédigé en 1749 (12) peu de temps avant sa mort, nous démontre qu'elle est décédée pauvre en biens matériels et encore redevable de tous ses emprunts envers ses créanciers qui ne se sont jamais montrés bien pressés d'exiger le remboursement des sommes avancées depuis plusieurs années.

Mme de Rigauville, en 1740, s'était pliée aux désirs de ses censitaires de Saint-François en leur construisant un moulin à eau dans les Grandes «Costes» sur la rivière Chiasson. Cependant, ces censitaires qui demandaient la construction de ce moulin depuis un si grand nombre d'années ne se sont pas montrés aussi pressés pour fournir leur collabora-

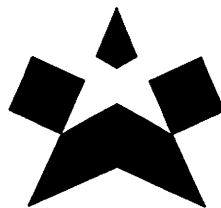
tion dans la construction du chemin devant y conduire. Lassée d'une telle ingratitude, en 1742 (13), elle adressait une requête au Grand-Voyer Jean-Eustache Lanouiller de Boiscler lui demandant de venir en sa seigneurie et d'imposer à ses censitaires la construction d'un chemin convenable pouvant conduire au moulin qu'elle avait fait construire à grands frais, ceux-ci prétendant que cette tâche ne leur incombait pas.

Le Grand-Voyer acquiesce à ses désirs et est présent en la seigneurie de Bellechasse les 27,28 et 29 juin 1742 (14). Une fois sur les lieux, il trace le chemin qui mène au moulin banal dans les Grandes «Costes» en plantant des piquets; à ce moment, il presse tous les habitants de la seigneurie de participer rapidement à la construction de ce chemin de telle sorte qu'il soit terminé à la Saint-Michel. Le capitaine de milice, comme c'était la coutume, est chargé de veiller à l'exécution des travaux et tout particulièrement au creusage des fossés et à la construction des ponts. Pour sa part, Mme de Rigauville s'engage à fournir quarante journées d'homme à 30 sols par jour.

Sept ans plus tard, le chemin qui mène au moulin

Vente et adm.: 418-259-7721
Fax: 418-259-7725

Québec: 1-800-463-7022
Ontario et Maritimes: 1-800-463-7050



MORIGEAU · LÉPINE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, G0R 2G0


banal dans les Grandes « Costes » n'est toujours pas praticable. Les 10 et 11 mai 1749 (15), le même Grand-Voyer Jean-Eustache Lanouiller de Boiscler est à nouveau dans le chemin du moulin banal à Saint-François. Il écoute les récriminations de nombreux censitaires dont celle du capitaine de milice Pierre Boulet, qui prétend que le dit chemin n'a jamais été bien fait alors que d'autres rapportent que le propriétaire du moulin à scie ancré aux bords de la même rivière Chiasson, le dénommé Jean Morin, serait le principal responsable de la détérioration de ce

chemin puisque ses clients y transportent de trop lourdes charges de bois et défoncent le chemin. Par contre, le dit Jean Morin argue pour sa défense qu'il n'est nullement responsable du mauvais état du dit chemin puisque ces charrois ne se font que durant la période de l'hiver.

Le Grand-Voyer, dans son procès-verbal qu'il écrit à la suite de cette rencontre oblige tous les habitants de Saint-François à participer à la restauration de ce chemin en y creusant de bons fossés. Cette fois, il semble que ces derniers aient obtempéré à cet ordre puisque dans les années suivantes on ne fait plus appel au Grand-Voyer au sujet de ce chemin. À l'occasion de la venue du Grand-Voyer en 1749, Mme de Rigauville dont la santé était chancelante, était représentée par son fils aîné Jean-Baptiste Marie des Bergères, sieur de Rigauville.

Le moulin dans les « Costes » à Saint-François fut en activité depuis la fin de 1740 ou du début de 1741 et il nous aurait été très agréable de connaître le nom de celui qui, le premier, en tant que farinier, l'a fait tourner. D'ailleurs, nous n'avons trouvé aucun contrat d'engagement de farinier pendant la période où Mme de Rigauville fut la seigneuresse de Bellechasse-Berthier. Plus heureusement, nous avons appris dans un contrat (16) traitant de l'échange d'une terre entre François Delard et Alexandre-Noël Hainse que ce dernier est farinier au moulin de monsieur de Rigauville à Saint-François en 1753. Trois ans plus tard en 1756 (17), c'est le maître-farinier, Jean-Baptiste Bard, auparavant à l'emploi du Seigneur Couillard de la Seigneurie de la Rivière-du-Sud, qui exerce son art à Saint-François pour le compte de Monsieur de Rigauville. En 1759 (18), il quitte Saint-François pour retourner auprès de Monsieur Couillard à Saint-Thomas(19) alors qu'il est remplacé par François Langlois, un farinier de métier, originaire de Saint-François, île d'Orléans (20). Nous ignorons si le Sieur Langlois a prolongé le temps de son contrat prévu initialement pour trois ans, à la suite de son départ, nous ignorons le nom de son remplaceant. Il nous faut attendre l'année 1771 (21) pour apprendre que ce même François Langlois, qui était retourné à l'île d'Orléans, s'engage à nouveau auprès de Monsieur de Rigauville pour une période de trois ans. Après cette date nous ignorons tout des fariniers ayant travaillé à Saint-François et cela pendant plusieurs années. À cette période, il semble que les bons fariniers étaient recherchés et déménageaient au gré des conditions qui leur étaient offertes.

Suite à la page 8



Boulet

Encans Boulet inc.

ALFRED BOULET

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0
 Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610
 Pierre Boulet, encanteur
 www.encansboulet.com

*Notre distinction,
votre satisfaction!*

Achat et vente de ferme



BOUCHERIE

Richard Morin

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
 Saint-François, G0R 3A0
 Tél.: (418) **259-7783**

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

SPÉCIAUX EN MAGASIN TOUTES LES SEMAINES

À la mort de Mme de Rigauville en 1749(22), ses deux fils, Jean-Baptiste, militaire de carrière, et Charles-Régis, prêtre, héritent de la seigneurie de Bellechasse-Berthier. À tour de rôle, selon les disponibilités de chacun, ils gèrent ce bien familial. Durant cette période, les contrats d'engagement et les concessions de terre sont signés soit par l'un, soit par l'autre. Pourtant, ils étaient souvent absents : Jean-Baptiste s'éloigne tantôt pour chercher fortune dans la traite des fourrures - il en récoltera des dettes - tantôt pour exercer son métier de militaire pour lequel il est souvent appelé et qui causera sa perte en 1776. Charles-Régis, pendant une courte période fut curé de Saint-François, par la suite, il exercera son ministère à l'Hôpital-Général à Québec.

À partir de 1752, au moment où il fut nommé curé de Saint-François, l'abbé Pierre-Laurent Bédard aurait assuré l'administration des affaires courantes de la seigneurie Bellechasse-Berthier, cependant, nous avons trouvé aucun contrat signé par ce dernier. D'autre part, le nom du curé Bédard apparaît alors qu'il signe comme témoin au bas d'un accord (23) intervenu entre Mme Couillard, seigneresse de la Rivière-du-Sud et Michel Blais en 1780; deux ans plus

tôt, messire Charles-Régis des Bergères de Rigauville avait joué le même rôle de témoin lors d'une entente intervenue entre les deux mêmes protagonistes. À la fin de 1780 (24) s'achève l'ère des Rigauville par la mort de Charles-Régis des Bergères de Rigauville. Dans son testament il lègue sa seigneurie aux dames religieuses de l'Hôpital-Général. (à suivre)

Jacques Boulet, président
Société de Conservation du Patrimoine
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

☎ 418-259-2982

Laurence Hallé

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0

Nous concevons et fabriquons «votre» maison ou chalet pré-usiné

Offrez-vous la garantie de:

- maison sur mesure
- budget respecté
- support technique complet du début à la fin
- service après-vente personnalisé
- confiance et fiabilité

Produit Laprise inclus:

- Charpente
- Portes et fenêtres
- Isolation
- Finition intérieure et extérieure
- Armoires



La Châteleine 3 chambres
Produit Laprise installé 73 790\$
* Brique en sus

240, des Ateliers, Montmagny
autoroute 20, sortie 376
248-0401/1-800-463-1107

Heures d'ouverture
du lundi au jeudi: 9h à 21h
vendredi et samedi: 9h à 16h



Tél.: 418-259-7710 Saint-François (B.P. Morigeau)
Fax: 418-259-7725 Montmagny, Québec
GOR 2G0

Invitation le 8 mars

La réunion du Cercle des Fermières se tiendra le 8 mars 2000 à 13:30. Nous aurons une invitée, Mme Jeannine Mercier, qui nous entretiendra des services accordés aux personnes âgées qui désirent demeurer à leur domicile. Elle nous expliquera l'aide dont ces personnes peuvent bénéficier et il y aura période de questions. Le mois de mars étant le mois de la nutrition, notre goûter sera un choix de salades (fruits ou



légumes) que vous apporterez.

Veillez prendre note qu'il y a possibilité d'un voyage en juillet. Il s'agit d'une croisière sur le M/S Jacques Cartier à la découverte de la côte de Lotbinière.

Pour de plus amples informations, contactez Mme Jeannine Forgues au 259-7688.

Nous vous attendons le 8 mars à 13:30.

Françoise David à Montmagny pour la journée internationale des femmes

Les membres de L'AFÉAS de Montmagny invitent cordialement toute la population au souper-conférence de la Journée internationale des femmes.

Cette activité aura lieu à Montmagny, le lundi 6 mars 2000, à 18 h, au Centre sportif Le Bûcheron. Elle sera précédée d'un vin d'honneur à 17h30.

Madame Françoise David, présidente de la Fédération des femmes du Québec, est la conférencière invitée.

Coût de la carte pour la participation à l'activité : 17\$
Vous pouvez vous procurer des cartes auprès des

membres de L'AFÉAS ou dans les dépôts suivants

À Montmagny :

Pharmacie Jean-Coutu au 248-9511

Pharmacie Familiprix au 248-5595

Cap-Saint-Ignace :

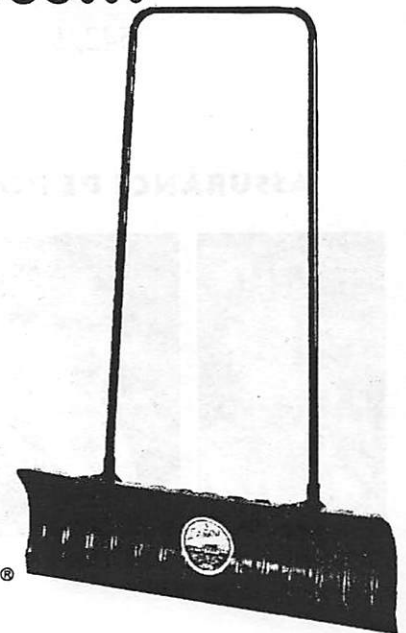
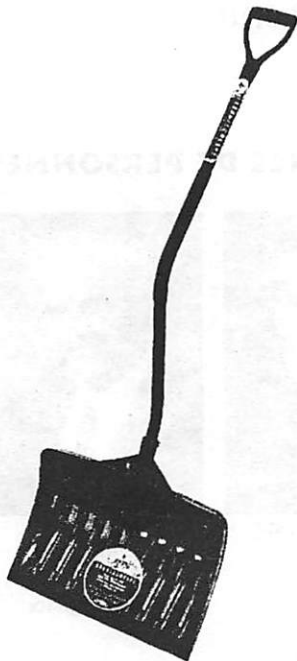
Alimentation Intermarché au 246-5575

On vous attend en grand nombre.

Cordiale bienvenue !

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec madame Pierrette Nicole-Roy, au 248-1638.

L'hiver est à nos portes...



Êtes-vous prêt?

Canada **CARANI**®



TERRASSEMENTS *Jonck* & Frères inc.

- EXCAVATION
- TERRASSEMENT
- DRAINAGE
- NIVELAGE

• Choix varié de matériel naturel, tamisé, concassé

- Terre noire
- Sable et gravier
- Pierre

ESTIMATION GRATUITE

15 ANS D'EXPÉRIENCE
INFORMEZ-VOUS

- Vente et installation de fosses septiques
- Représentant — installateur autorisé système



Rés.: Martin
248-2585

241, route Normandie, Montmagny

Tél.: bur.: 418-248-2585

Fax: 418-248-8387

Pag.: 241-7485

Rés.: Rémi

248-6889

Rés.: Daniel

248-7818

AUTOPRO. CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes propriétaire de votre véhicule

- ➔ Service de «Frame master»
- ➔ Voitures de courtoisie
- ➔ Installation de pare-brise
- ➔ Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!*

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny

Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072

Fax: 418-248-7071

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE

Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc. (J.P. Bolduc inc.)

542, boul. Saint-François Ouest, Saint-François GOR 3A0

☎ (418) 259-7781

ASSURANCE DE DOMMAGES



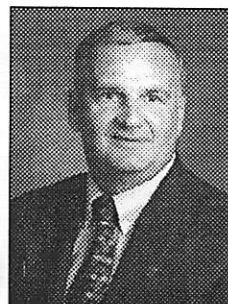
Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



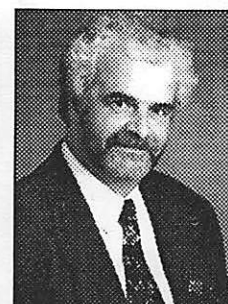
Judith Rémillard
C. d'A. Ass.



Denise Prévost
secrétaire



Francis Fontaine, avc
Armagh



Réal Fontaine, avc
Représentant en
épargnes collectives
Cap-Saint-Ignace

FL
SERVICES FINANCIERS : *Un choix de confiance*

Deux concours...



Le concours se déroulera sur une période de six semaines, soit du 19 mars au 30 avril 2000.

Le concours est offert à tous les abonnés de la bibliothèque; il favorise une collaboration entre les jeunes et les adultes (entraide mutuelle).

Le participant reçoit un coupon de participation à chaque fois qu'il se présente au comptoir de prêt pour effectuer l'emprunt d'un ou de plusieurs biens culturels. Le participant doit inscrire dans la case appropriée du coupon de participation la lettre associant le lieu ou l'événement insolite à la région touristique. (Voir le coupon de participation ci-joint)

Il n'y a pas de limite quant au nombre de fois qu'un abonné peut participer.

Pour remporter un prix, le participant doit avoir inscrit au moins 15 bonnes réponses.

Tous les participants au concours sont éligibles à un tirage local (prix fourni par le CRSBP).

Tous les participants, incluant les gagnants des tirages locaux, sont également admissibles à un tirage régional où plusieurs prix seront offerts par le CRSBP.

À vos planches à dessin!

Trouvez un logo pour la Bibliothèque du Rocher.

Devra être présenté sur une feuille de format 8 1/2" par 11"

Limite de deux couleurs, le noir étant considéré comme une couleur.

Le nom «Bibliothèque du Rocher» peut ou non faire partie du logo.

L'ensemble devra refléter l'esprit du nom et du lieu.

Un prix pour le gagnant, un Atlas ou un dictionnaire au choix.

Un prix parmi tous les participants, un bon d'achat de 20\$ à la Librairie Livres en tête inc.

«Le nom du participant devra être inscrit derrière le dessin ainsi que ses coordonnées.

Faire parvenir votre dessin à l'adresse suivante avant le 31 mai:

Concours Logo
Bibliothèque du Rocher
500 ch. Saint-François ouest
Saint-François, Qc
GOR 3A0

Le comité se réserve le droit d'apporter des modifications au logo si nécessaire afin de faciliter sa reproduction imprimée.

Demandes spéciales

Je vous rappelle que la Bibliothèque du Rocher vous offre ce service, cette demande peut être faite par un jeune ou un adulte en s'adressant au comptoir de prêt avec le titre du volume que vous désirez.

Autre service, le saviez-vous?

Aux heures d'ouverture, la bibliothèque vous offre

un service de photocopie de qualité à un prix abordable 0. 15\$ la copie, n'hésitez pas à l'utiliser.

Heures d'ouverture.

Lundi : de 18h30 à 20h30

Mercredi : de 14h00 à 16h00

Dimanche : de 10h30 à 12h00

Diane Gendron

Souper Concert
avec
Caroline Claret
soprano
et
Michel Desbiens
baryton
4 et 5 mars
55 taxes incluses

Le Café du Havre

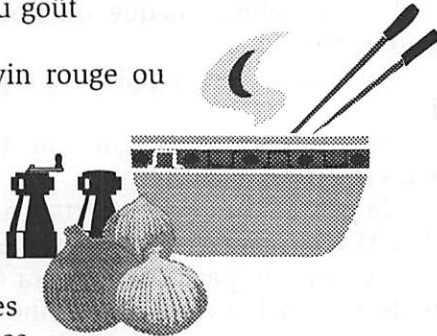
Heures d'ouverture
Lundi au mercredi sur réservation
Jeudi 16h à 23 h
Vendredi - samedi 8h à 23h
Dimanche 8h à 21h

Réservation: 259-2953 ou 259-2364 120, rue de la Marina, Berthier-sur-Mer

Bouillon pour fondue chinoise

1 oignon moyen coupés en petits morceaux
 3 c. à table de beurre
 1 c. à table de farine
 4 tasses d'eau
 2 cubes de bouillon de poulet
 2 cubes de bouillon de boeuf
 Fines herbes au goût
 Sel et poivre
 1/2 tasse de vin rouge ou blanc si désiré

Faire fondre le beurre dans une casserole. Faire revenir les oignons quelques minutes. Ajouter la farine, bien mélanger. Ajouter l'eau, brasser quelques minutes. Ajouter les cubes de bouillon, les fines herbes, sel et poivre. Bouillir quelques minutes. Au moment de servir ajouter le vin.



JB la nouvelle
LES CONSTRUCTIONS
JEAN BOUCHER
 ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
 Rénovation • Construction
 Résidentielle • Commerciale
 194, rue Principale Ouest
 Berthier-sur-Mer
 Licence RBQ
 8000-1316-58
 Tél. et Fax: 259-2628

Entretien Ménager **D. PAQUET inc.**
 Lavage de tapis
 • meubles
 • murs
 • stores
 Décapage
 Cirage
 Etc. **ESTIMATION GRATUITE**
 358, Chemin St-François, Montmagny, Québec — G0R 3A0
 TÉL.: 418-259-2559 FAX: 259-2342

Ferme Porasseny inc. & Saint-François Montmagny
 Eleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
 Landrace, Yorkshire, DurocSuivie par le PEG, PVSP.
 Membre du groupe PorcBeq inc.
 (compagnie génétique porcine)
 Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
 Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333

90226069 QUÉBEC INC.
 Transport général
 MARCEL GUIMONT, PROP.
 Épandage de pierres à chaux agricoles
418-243-3408
 60, rue Paradis
 Saint-Raphaël, Bellechasse G0R 4C0

SERVICE DE BULLDOZER
AIMÉ PROULX

 660, rang Milieu
 Saint-Pierre
 Montmagny (Québec)
Tél.: 418-248-3310

Weed Man®
NOUS PRENONS SOIN DE VOTRE PELOUSE
Tél.: 418-259-7700
1-800-463-4877
 256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0



Un temps de réflexion...

LA PAROISSE EST MORTE!

L'office liturgique tirait à sa fin. Les fidèles n'étaient pas venus très nombreux. L'orgue, mal en point, avait connu des ratés. La chorale, composée de voix cassées et essouffées, s'était tenue dans le ton environ la moitié du temps.

Monsieur le curé s'approcha de l'ambon, la mine sombre. D'une voix grave, il annonça «Mes frères, je dois vous annoncer une nouvelle bien triste : notre paroisse est morte... 'Vous vous êtes souvent plaints de ce qu'elle ne soit pas très vivante. Eh bien, maintenant, elle est décédée... Je vous invite tout de même à faire une visite à la chère défunte à l'issue de l'office». Un murmure d'étonnement parcourut l'assemblée. On chuchota; on poussa du coude son voisin lorsqu'il n'était pas trop loin.

Le dernier cantique terminé, les fidèles se rangent en file pour aller rendre un ultime hommage à la chère disparue. Elle repose déjà



dans son cercueil au bas de la nef, près des fonts baptismaux. On pourra découvrir le visage qu'elle avait; chacun pour soi, en effet, se dit qu'il n'a pas souvenance de ses traits; et la plupart de murmurer dans le rang : dites! Quelle allure avait-elle? Comment était-elle faite?

Mais voici que chacun de ceux qui, leur tour venu, se penche sur la tombe pour voir le visage de la chère défunte, éprouve un haut-le-corps, prend un air étonné et se retire bouleversé. Qu'y-a-t-il donc de si étrange? Quel mystère dort dans ce coffre?

Quand mon tour arrive, je me penche moi aussi sur le cercueil. Surprise! Le visage que je découvre m'est familier: c'est le mien! L'air stupéfait, les yeux écarquillés, je n'apparais pas à mon meilleur... Le fond du cercueil était un miroir!

La paroisse? C'est moi, et personne d'autre.

Paul-Émile Vignola, ptre

(Cité dans Feuillet paroissial de Sainte-Perpétue, 31 octobre 1999)

Robert Leblanc, curé

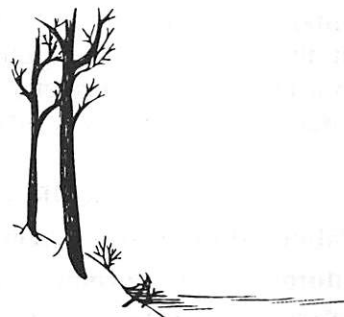
Fête à sucre du Club de l'âge d'or

La fête à sucre du Club de l'âge d'or, sera le mercredi 5 avril, à l'érablière de Roch Côté à St-Vallier. Le dîner sera à midi.

S'il vous plaît, réservez avant le mercredi 29 mars au numéro de téléphone :

259-2668 ou 259-7672.

Coût 6.00 \$ pour les membres.



Les bénévoles sont toujours bienvenus!

Ton journal communautaire, L'Écho de Saint-François, est à la recherche de bénévoles.

Si ta disponibilité te le permet, nous avons besoin de personnes pour saisir des textes à l'ordinateur. Nous te donnerons la formation nécessaire.

*Tu veux naviguer
sur Internet?
Donne du temps,
en échange
tu pourras naviguer!*

Le conseil d'administration a décidé d'offrir en échange d'heures passées à saisir des textes un certain nombre d'heures à naviguer sur Internet. Alors, tu trouves cette offre intéressante!

Tu es invité à communiquer avec Valérie Savoie au 259-7536 afin de signaler ton intérêt à faire partie d'une équipe dynamique!

Valérie Savoie

Initiation au commerce électronique

La ministre de la Culture et des Communications, Agnès Maltais, et le ministre délégué à l'Autoroute de l'information et aux Services gouvernementaux, David Cliche, ont rendu public un guide d'initiation au commerce électronique intitulé: Le commerce électronique ciblé pour la PME.

Réalisé par l'Institut du commerce électronique, en collaboration avec Communication ViaNET, ce guide dresse un tableau des impacts du commerce électronique sur les affaires. Cet outil identifie également des pistes pour aider les entreprises à faire partie du peloton de tête dans ce domaine.

Les dirigeants de petites et moyennes entreprises trouveront réponses à leurs questions dans ce guide, à savoir: les conséquences d'Internet sur leurs affaires, l'origine des menaces, les effets d'Internet sur leur image, les moyens d'augmenter leurs profits à l'aide d'Internet, les étapes à franchir pour définir ou pour parfaire leur stratégie d'affaires électronique.

Pour en obtenir gratuitement un exemplaire, on peut s'adresser à l'Institut du commerce électronique, au numéro (514) 288-3736. Le guide peut également être consulté dans Internet à l'adresse: www.institut.qc.ca.

SOURCE :

**Cabinet du ministre délégué
à l'Autoroute de l'information et
aux Services gouvernementaux**

ROY

**PRODUITS MÉTALLIQUES ROY
inc.**

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**



Patience!

Ah! Non!
Ce n'est pas encore
fini cet hiver-là!

Mike réchauffe-moi ça!

**CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE**

570, Chemin St-François Ouest
Saint-François

259-2447

MASSIF DU SUD

Calendrier des activités Hiver-2000

C'est un plaisir pour nous de vous présenter notre programmation de la saison Hiver-2000.

Samedi 4 mars DÉFI TRIATHLON FAMILIAL.

Samedi 11 mars Journée des enfants

Tournée CHIK FM 98,9

Samedi 18 mars SNOW JAM

(border cross, big air et musique)

Randonnée Clair de Lune.

Dimanche 19 mars Challenge Massif du Sud

(ski et planche)

Samedi 25 mars CHALLENGE EXTREME

SPORTS EXPERTS

Dimanche 26 mars 5 à 7 du matin

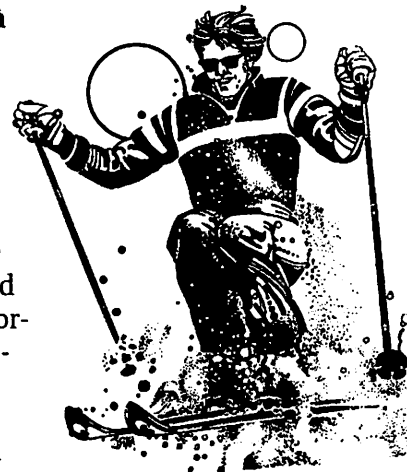
Dimanche 2 avril Finale Challenge Massif du Sud

Randonnées Clair de lune

Pour les randonnées Clair de lune en ski de fond rendez-vous au chalet principal de la station à 18h30. Le départ de la randonnée se fait à 19h00 et le retour au chalet principal vers 21h00. Café, biscuit, amitié, tout est au rendez-vous pour \$5.00 et une consommation vous est offerte.

Deux billets de ski à gagner

Au cours des mois de février, mars et avril une question sera posée se rapportant au Massif du Sud. Le gagnant tiré au hasard qui aura répondu correctement à la question et qui nous aura fait parvenir la réponse au journal L'Écho avant la date de tombée, soit le 13 de chaque mois, se méritera 2 billets de ski pour une journée au Massif du Sud. Un gagnant par tirage.



Tous les coupons qui auront été déposés durant la période du concours, soit du 1er février au 21 avril 2000, seront acheminés au Massif du Sud puis versés dans le baril pour le grand tirage d'un billet de saison-famille 2000-2001 d'une valeur de \$1,000, incluant les taxes. Le tirage aura lieu le lundi de Pâques.

Le nom des gagnants du mois de février apparaîtra le journal du mois prochain.

La question de mars.

La question pour le mois de mars est la suivante:
Quel est nom du chef cuisinier du Massif du sud?
Un indice: visitez le site web du Massif du Sud à: <http://www.quebecweb.com/massifdusud/introfranc.html>.

Bonne chance à tous!



P.P.R. ENR.

Pour tous les travaux de réparation et de rénovation

Plâtrage

Peinture int. et ext.

Résidentiels

Yvon Rémillard

1, rue Boivin
Saint-François

Tél: (418) 259-2415

RESTAURANT L'ARRÊT Stop

Autoroute 20 Sortie 364
Berthier-sur-Mer/St-François
259-7704

➤ Menu du jour

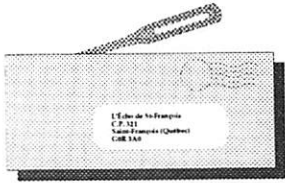
➤ Commande à emporter

➤ Pizza

➤ Mini-dépanneur ➤ Loto-Québec ➤ Diesel

➤ Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes





Lettre ouverte

Agriculture oubliée

St-François, le 10 février 2000

M. le Maire,

Producteurs agricoles ou autres qui sont sensibles à l'agriculture, sont sûrement restés amers de votre article publié dans le journal LE SOLEIL du 31 janvier 2000. Après avoir tant vanté les mérites des industries à St-François, dont je suis entièrement d'accord avec vous, peut-être avez-vous oublié l'effort de tous ces producteurs agricoles qui s'efforcent de rester sensibles à l'environnement. Souvenez-vous de tous ces camions de purin qui traversaient le village en période estivale. Trois entreprises agricoles étaient sensibles à ce phénomène et ont alors investi beaucoup de temps et d'argent pour enrayer ce problème.

Quelque 1000 passages de camion étaient alors détournés directement vers les champs des producteurs receveurs et ce, à l'aide d'un système d'irrigation et d'une rampe d'épandage pour minimiser les odeurs ainsi que les dégâts causés au pavage asphalté de notre paroisse. N'est-ce pas là un beau geste pour améliorer notre bon co-voisinage? Depuis les deux dernières années, un portrait agroenvironnemental des fermes québécoises a été créé pour ainsi informer la population des bonnes pratiques agricoles, en ce qui a trait aux plans de fertilisation, norme HACCEP, etc... pour la production porcine similaire au système ISO.

Peut-être oubliez-vous aussi de mentionner que les producteurs agricoles participent au budget municipal pour une proportion de 33%, au même titre que les industries et le secteur résidentiel comme vous le dites si bien dans vos propos.

Ce qui accroche le plus c'est la fin de votre article, et je cite « Il y a des pratiques agricoles de type industriel qui sont pires pour les gens de passage que pour les résidents »; dites-vous en faisant clairement

allusion à ces odeurs de purin. Fait à noter que depuis la mise en place de ce système, la saison d'épandage a été minimisée de beaucoup.

Après avoir tant vanté notre village dans votre article, ce n'est sûrement pas une façon de donner le goût au gens de venir s'installer à St-François.

Mes salutations,

Pierre Roy

Producteur agricole, fier de ses origines agricoles.

Salon
KAPO
4, rue Boivin, Saint-François
Québec - G0R 3A0
418 - 259-7117

Coiffure
Elle et Lui
Carole Guillemette

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici



Une équipe dynamique et professionnelle à l'image et à l'écoute des gens d'ici.

Des services personnalisés entièrement offerts en région, de tout premier contact jusqu'au règlement d'un sinistre

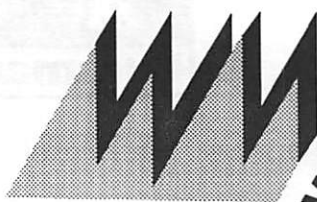


Richard Galibois, agent
259-7405

ASSURANCE

habitation • automobile • commerciale • agricole • vie

Pierre Garant
Tél.: 418-259-2655
Fax: 418-259-2158



WEED MAN
708, ST-FRANÇOIS O., c.p. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0





La Francolière

La Saint-Valentin... de la belle visite... et la charte du mois...

Bonjour,

Aujourd'hui je vais vous parler de notre belle visite de Mgr Clément Fecteau, de la fête de la St-Valentin et de la charte de ce mois.

Pour commencer, la visite de notre Évêque Mgr Clément Fecteau s'est très bien passée. Il nous a raconté sa vie en gros et nous a accordé une période de questions pour nous les élèves. En plus, c'était moi qui le présentais, je vous avoue que c'est assez gênant parler pour Mgr Fecteau. Assez dit, passons à une autre étape.

La St-Valentin s'est déroulée comme prévu dans l'école, toutes les classes ont ri comme des fous. Parce que certains membres du conseil des étudiants se sont déguisés en cupidon pour distribuer les messages d'amour et les surprises de classe en classe. Puis, on peut dire qu'on faisait bien le rôle de Cupidon.

La charte des droits et des devoirs, pour ce mois-

ci: J'ai droit à un environnement sécuritaire et agréable. Cela veut dire par exemple, je garde propre et en ordre tous les lieux que je fréquente, je contribue à une atmosphère de calme et de respect en tous lieux, selon les consignes énoncées. J'espère que vous avez aimé mon texte.

Le 28 mars, Bernard Voyer, le célèbre explorateur



Québécois qui a conquis le pôle nord, le pôle sud et l'Everest, viendra nous rencontrer, élèves de 3^{ième}, 4^{ième}, 5^{ième} et 6^{ième}.

Je vous en reparle le mois prochain.

Étienne Morin, président

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

Petit mois de février terminé!

Et voilà que mars et son printemps nous revient...

Nous en sommes ravis

sans minimiser les plaisirs de l'hiver:
ski de fond, patin, raquette et autre...

On commence à avoir hâte d'enlever nos tuques, nos grosses bottes, etc. Et au printemps, à chaque jour on regarde si la neige fond devant le stationnement du restaurant chez Mike...présage de l'ouverture printanière...

Mais en attendant le gazon, la pelouse,

il y a «relâche» scolaire, petit répit de quelques jours pour étudiants et professeurs leur permettant de refaire le plein ou le vide c'est selon...

Nos groupes de loto gagnent souvent, À quand le gros magot ?

Loto-Québec a un nouveau produit à vous proposer...



**Nous avons
toujours
les primeurs
vidéo
dès
leur parution...**

Nos heures d'ouverture

Lundi au mercredi: 6h30 à 22h
Jeudi-vendredi: 6h30 à 23h
Samedi: 7h30 à 23h
Dimanche: 8h à 22h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151



Conservation du patrimoine

Cartes postales anciennes

Peut-être en avez-vous conservées ?

À la « Belle Époque », selon l'historien de l'art Michel Lessard (1), s'inspirant des dres de Jacques Poitras (2),

« le monde de la carte postale universelle est illimité, celui du Québec, d'une étonnante vastitude. À partir de 1905, la carte postale québécoise connaît une sorte d'âge d'or auquel seule la guerre de 1914 viendra mettre fin. Un très grand nombre de studios de petites villes et de villages et de nombreux particuliers vont croquer leur milieu et témoigner de la vie. Depuis plusieurs années, le pays et sa capitale fondée par Champlain en 1608 se préparent à une célébration monstre: le tricentenaire de Québec. » De nombreuses maisons d'édition dont Pinsonneault, Pruneau et Kirouac veulent profiter de l'événement en offrant leurs collections de cartes postales. De Paris, la maison Neurdein et Frères débarque à Québec et croque plus de 600 vues du Québec à la « Belle Époque. » Cette banque d'images est toujours conservée dans la Ville Lumière.

Plus près de nous, à Saint-François, quelques amateurs ont immortalisé quelques maisons, édifices et paysages de notre coin de pays. Ces cartes ont circulé et sont parties pour les Etats-Unis et vers l'Europe. Nous en avons retrouvé quelques-unes qui sont revenues des Etats-Unis dans les bagages de ceux et celles qui étaient allés y gagner leur vie au début du siècle précédent et qui un jour sont rentrés définitivement au pays. Si vous possédez de ces cartes de notre paroisse, qui ont voyagé à travers le monde avant de revenir dans votre patrimoine familial, nous vous disons que la Société de Conservation du Patri-

moine de Saint-François s'y intéresse au plus haut point. En effet, ces cartes, en plus de nous livrer un aspect visuel de notre paroisse au début du siècle dernier, nous permettent d'apprendre les pérégrinations de quelques-uns de nos ancêtres.

N'hésitez pas à nous appeler à la Société de Conservation du Patrimoine, et nous vous rappellerons en consultant l'afficheur téléphonique.

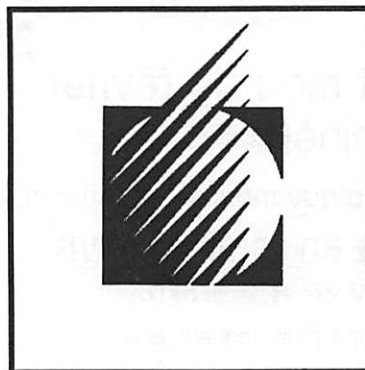
Téléphone: 259-2094.

Jacques Boulet,
Société de Conservation du Patrimoine
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

(1)Revue «Cap-Aux-Diamants», no.48,hiver 1997, pp.10-13.

(2)Jacques Poitras, a) La carte postale québécoise. Une aventure photographique, Montréal Ed. Broquet.

b) Répertoire de cartes postales québécoises 1900-1950, Longueuil, Société historique du Marigot, 1994.



LOUIS-M. GARANT
CONSULTANTS INC.

Spécialiste en Marketing


Parainnage d'entreprises

Catalogues électroniques sur Internet ou sur CD

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0

Tél. : 418 259 2616

POUR CEUX QUI EXIGENT PLUS



Fenêtres Montmagny inc.

C.P. 160, St-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0

Bur.: (418) 259-7763 Qué.: (418) 692-0659
Fax: (418) 259-7236 Mtl: (514) 848-7174

Internet: <http://www.polarwd.com>

NOMBRE-MYSTÈRE



Trouve ces nombres dans la grille et encercle-les.
Tu peux utiliser les chiffres de la grille plus d'une fois.

009	133	307	515	595	731	823
010	248	424	529	655	734	917
012	258	443	555	718	778	
036	271	460	573	727	813	

0	1	2	1	5	7	3	1	2	1	3	3	2	6
0	5	7	2	4	8	2	3	5	4	6	0	5	8
9	2	6	3	3	6	5	5	8	7	9	1	5	1
7	3	7	4	2	4	9	7	1	0	2	0	5	7
0	1	4	5	1	5	7	9	4	3	5	8	1	3

Utilise ce code avec les chiffres qui restent pour trouver le nombre-mystère.

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9
f	z	d	h	e	u	o	c	i	a

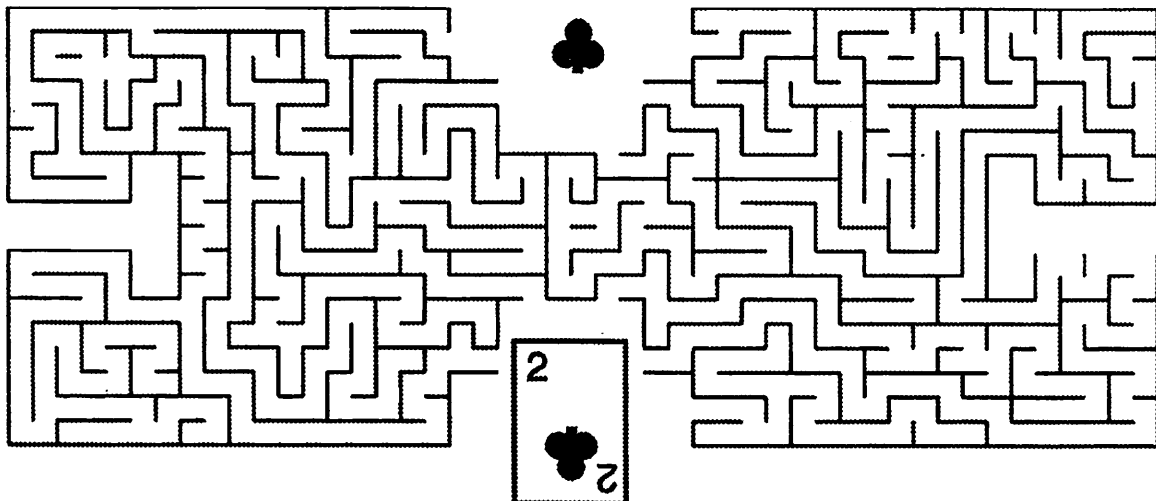


Solutions en page 31

LABYRINTHE



Il manque un trèfle sur la carte à jouer
Indique le bon chemin pour se rendre à la carte




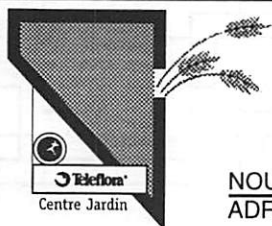
2

M A R S

0 0 0

AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6 Séance régulière du Conseil	7	8 <i>Journée internationale de la Femme</i> Réunion des fermières en après-midi <i>Mercredi des cendres</i>	9	10	11
12	13 <i>Tombée de L'Écho</i>	14	15	16	17 Saint-Patrick 	18
19	20 Journée internationale de la francophonie	21	22	23	24	25 <i>Soirée dansante aux Loisirs Orchestre Aline Talbot</i>
26	27	28	29			



Fleuriste
Demontmagny Inc.

- ☼ FLEURISTE
- ☼ BOUTIQUE DÉCORATION
- ☼ SERRES ET CULTURE-JARDIN

NOUVELLE
ADRESSE →

Monique Gaudreau, propriétaire
310, boul. Taché Est, Montmagny
G5V 1C8

248-0117 / 1-800-463-0117



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ ST-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 07 février 2000, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Yves Laflamme, Norbert Morin, madame Mariette Pelletier, Auguste Boulet, Pierre Jean et Réjean Cloutier, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire. Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent. La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYÉ par Yves Laflamme,
ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 10 janvier 2000 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par madame Mariette Pelletier,
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 10 janvier 2000 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,
APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,
ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

Soc. Canadienne des Postes, achat timbres, envoi colis	327,42
Ass. Directeurs Municipaux, inscription cours formation	172,54
Formation Urgence, matériel (pompiers)	153,26
Hydro-Québec, électricité caserne incendie	142,24
Remb. activités loisirs	26,00
Fondation Hôtel-Dieu de Montmagny, souper bénéfice	100,00
Soc. Canadienne des Postes, envoi journal l'Écho	67,10
Les Commerçants de la Chaudière, 10 enveloppes Maxpak	86,27
Les Produits Métalliques Roy, remb. taxes 1999 (déménager bâtiment)	102,81
Ministre Revenu Québec, remise de janvier	5 823,36
Revenu Canada, remise de janvier	3 737,76
Régie Inter. Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges	865,04
CARRA, remise janvier 2000	265,74
Richard Leblanc, enlèvement vidanges janvier 2000	2 229,24

La Fabrique St-François, loyer Bibliothèque du Rocher février 2000	166,67
Québecel Mobilité, cellulaire municipalité	48,69
Cellulaire pompier	25,07
Bureautique Côte Sud, papier informatique, rubans, disquettes, relieurs,	
Contrat service photocopieur	359,71
L'Écho de St-François, publicité janvier (21 pages à 34\$)	714,00
Laboratoire Environnement LCQ, analyse eaux usées et eau potable	108,47
CRSBP, contribution 2000	5 263,67
Ass. Vie Desjardins-Laurentienne, ass. collective février 2000	1 395,53\$
Ville de Montmagny, quote-part Cour municipale	929,97
Réjean L'Italien, remb. frais déplacement 537 km à .24	128,88 + remb.
Factures pièces souffleur	155,92
Nicolas Lamonde, remb. frais déplacement 84km à .24	20,16
Gaston Garant, remb. frais déplacement 704km à .24	168,96
Nicolas Morin, officier destructeur	50,00
Sel Warwick, 29.54 tonnes à 56,25\$ sel à glace en vrac	
1200 kg calcium à 15.64\$/40kg	
500 kg calcium à 14,95\$/20kg	3 001,67
Mines Seleine, 60.08 tonnes à 56,25\$ gros sel en vrac	3 887,28
Excavation Gérard Pouliot, 418.74 tonnes sable et sel à 9.50\$	4 575,68
Pneus André Ouellet, pneus	
Niveleuse	1 605,67
Ford	2 067,05
Souffleur	378,49
Pétrole Montmagny inc., huile à chauffage et diesel	
5 267,50 litres M. Paroisse à .319, .349, .439	2 312,27
3 114,40 litres Garage à .319, .349, .439	1 381,96
16 144,60 litres diesel à .52, .575, .649	10 936,66
Produits VTO, 1 caisse papier (travaux publics)	34,45
REM, outillage (travaux publics)	208,30
Alphonse Marceau, 1er versement déneigement rue du Rocher	416,96
Les Produits Ind. J-P. Côté, chlore	984,16
Propane GRG, propane commercial	546,63

Novicom, location radio, vérification, batterie + condensateur, mobile	978,06
René Samson, disjoncteur assainissement des eaux	16,05
Philiat Blais & Fils, location excavatrice + main-d'œuvre,	494,61
Transport sel	264,56
53 voyages neige.	1 066,86 1 826,03
Martin Simard Transport,	
Transport sel	170,82
42 voyages neige	854,61 1 818,99
Tenco, lame	709,13
Journault Jourplex inc., poteau sécurité station pompage	292,16
Les Extincteurs de Montmagny, recharger extincteur TP, extincteur caserne	110,36
Bossé et Frère inc., pièces	
Souffleur	58,24
Camion Ford	147,96 206,20
T-Tracto, pièces niveleuse	914,33
Garage Patrice Samson, ajustement sur camion Ford et Mack	54,64
Desroches, huile équipement	531,47
Praxair, meules	178,42
Thibault, Pontiac, Buick, changer frein arrière camion GMC	425,27
Les Automobiles Chabot, pièce camion Ford 10 roues	44,58
Boivin et Gauvin, matériel incendie	207,73
Macpek, pièces camion Ford 10 roues	385,88
Jocelyne Noël, entretien bureau janvier 2000	40,00
Denis Laforest, remb. Facture (piles et drap) service incendie	71,77
Nettoyeur Fournier, nettoyer couvertures (service incendie)	32,00
Agence Bo Mont inc., pièce souffleur	204,98
Automobiles Beaupré Ste-Foy, shampooing entretien véhicules	68,96
Mack Ste-Foy, pièces camion Mack	143,78
The Fastener Centre, pièces entretien mécanique général	504,76
Systèmes CPL Québec inc., bouchon avec aimant et chaînette	
Mack	55,75
Souffleur	55,75

Niveleuse	55,75 + taxes	192,38
Mario St-Pierre, (3) 2x8x12' T.P.		27,60
Ultra Dépanneur St-François, essence		
Fourniture T.P.	8,10	
Camion Inter	104,00	
Motoneige	19,32	
Service incendie	66,10	197,52
Le Nettoyeur Magnymontois, location salopettes		93,17
Carquest Pièces d'autos, pièces équipement		226,03
Pièces d'Auto GGM, pièces équipement		900,74
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers		
Entretien TP	453,20	
Boîtes à lettre	175,21	
Ass. eaux	32,21	
Poste chloration	18,39	
Caserne incendie	133,16	812,17
Les Commerçants de la Chaudière, envoi Dicom	58,88	
Hydro-Québec, électricité		
Bi-énergie	45,28	
M. Paroisse	1 088,49	
Log. 536 concierge	259,03	
Garage.	688,87	
Enseigne	118,66	
Éclairage public janvier 2000	563,53	2 763,86
Entretien D. Paquet, fondant à glace		22,95
Mack Ste-Foy, pièces camion Mack		346,81
Métal L.P.L, coude acier galvanisé (Garage)		381,88
J.A. Larue inc., pièces réparation souffleur		3 442,70
Club Motoneige Le Petit Canton, subvention trousse d'intervention		200,00
B.P.R., honoraires professionnels ass. eaux		9 980,10
Équipement Ferme Bonneau, soudure citerne		51,76
Total :85 435,81\$

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

POINTS MUNICIPAUX

NOMINATION D'UN GARDE-FEU MUNICIPAL

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,
APPUYÉ par monsieur Pierre Jean,
ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal de Saint-François de la Rivière du Sud nomme monsieur Jacques Blais à titre de Garde-feu municipal pour 2000.

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT À LA MRC DE MONTMAGNY

Monsieur Norbert Morin siège à la table de la MRC de Montmagny en tant que représentant de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. En cas d'absence de ce dernier, la municipalité doit désigner par résolution un remplaçant. En 1999, monsieur Yves Laflamme (conseiller) avait été nommé.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud nomme monsieur Yves Laflamme (conseiller) pour remplacer monsieur Norbert Morin à la table de la MRC de Montmagny, en cas d'absence.

NOMINATION D'UN INSPECTEUR EN MAUVAISES HERBES

Monsieur Louis-Joseph Campagna occupait ce poste depuis plusieurs années. Aussi, il a avisé qu'il se retirait.
Donc, un nouveau candidat devra être nommé.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,
APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud tient à remercier monsieur Louis-Joseph Campagna pour les services rendus en tant qu'inspecteur en mauvaises herbes.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,
APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud nomme monsieur Auguste Boulet en tant qu'inspecteur en mauvaises herbes pour 2000.

DÉSIGNATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne monsieur Norbert Morin en tant que maire suppléant pour 2000.

DÉSIGNATION DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Nicolas Pilote est inspecteur inter-municipal. Il travaille pour quelques municipalités de la MRC de Montmagny dont Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. Il s'agit de le désigner de nouveau à son poste.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,
APPUYÉ par madame Mariette Pelletier,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne monsieur Nicolas Pilote en tant qu'inspecteur municipal de la municipalité pour l'an 2000.

AVIS DE MOTION MODIFIANT L'ENTENTE INTER-MUNICIPALE SUR L'INSPECTION EN MATIÈRE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT

Lorsqu'il y a des municipalités qui veulent s'ajouter à cette entente inter-municipale, il faut le consentement de toutes les autres municipalités qui font déjà parties de ladite entente. Dans ce cas-ci, ce sont Sainte-Euphémie et L'Ile-aux-Grues qui veulent se joindre à l'entente inter-municipale sur l'inspection en matière d'urbanisme et d'environnement.

CONSIDÉRANT QUE les Municipalités de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud et de Saint-Antoine-de-l'Isle-Aux-Grues ont signifié leur intention d'adhérer à l'entente inter-municipale pour le service d'inspection en urbanisme et en environnement (.125 jour/semaine chacune);

CONSIDÉRANT QU'il faut l'accord de chacun des partenaires à l'entente pour y inclure ces municipalités;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'adhésion des municipalités de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud et de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues à l'entente inter-municipale et ce, aux mêmes conditions que les autres parties à l'entente.

AVIS DE MOTION ADOPTANT UN RÉGLEMENT AUTORISANT L'EXTENSION DE LA COUR MUNICIPALE DE LA VILLE DE MONTMAGNY AU TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-DE-L'ISLE-AUX-GRUES ET SUR LA MODIFICATION DES CONDITIONS DE L'ENTENTE EXISTANTE.

La Municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues veut faire partie de la Cour municipale de la ville de Montmagny. Une modification sera apportée aux conditions de l'entente déjà existante. Cette modification à l'entente consiste à verser aux municipalités les amendes perçues par la Cour municipale au prorata de la richesse foncière uniformisée de chacune d'elle.

IL EST PROPOSÉ par madame Mariette Pelletier,
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme,

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet qu'à une prochaine assemblée un règlement sera adopté autorisant l'extension de la Cour municipale commune de la Ville de Montmagny au territoire de la municipalité de Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues et sur la modification des conditions de l'entente existante.

AVIS DE MOTION RÉGLEMENT CONCERNANT LA CIRCULATION DES VÉHICULES ROUTIERS DANS LA MUNICIPALITÉ

La municipalité veut réglementer la vitesse à certains endroits dans la municipalité. Cet avis de motion annoncera la venue d'un règlement qui autorisera une vitesse maximale de 30km/h sur :

- la rue du Moulin
- la 1re Avenue
- avenue Gendron

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet,

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet qu'à une prochaine assemblée un règlement concernant la circulation des véhicules routiers dans la municipalité sera adopté.

Suite à l'adoption de ce règlement par la municipalité ce dernier devra ensuite être approuvé par le ministère des Transports.

INFORMATION

Lors du passage de l'ouragan Floyd plusieurs propriétaires avaient subi des pertes dans leurs érablières. Afin de savoir si ces derniers pouvaient être dédommagés par le gouvernement, la municipalité avait répertorié sur une liste le nom de tous ceux qui avaient été touchés.

Hors, tout dernièrement en contactant des gens de la sécurité civile, nous avons appris qu'il n'y aurait aucun dédommagement versé aux propriétaires touchés.

HONORAIRES PROFESSIONNELS

BPR, Groupe-Conseil présente un compte d'honoraires professionnels pour la période se terminant le 30 octobre 1999. Une copie est remise aux élus. Ce compte s'ajoute aux deux comptes précédents dont le paiement a été retardé, en raison de la liste des déficiences qui n'est pas complètement épuisée. Voici le détail de ces factures.

15-09-1999	2 755,41\$ taxes incluses
23-11-1999	1 164,61 ' '
23-11-1999	6 060,08 ' '
Total	9 980,10\$

IL EST PROPOSÉ par monsieur Pierre Jean,
APPUYÉ par monsieur Norbert Morin,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

accepte de payer les trois comptes d'honoraires mentionnés ci-haut à BPR et qui s'élèvent à 9 980,10\$ taxes incluses en fonction des travaux d'assainissement des eaux.

ÉLECTION D'UN MEMBRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Il y a un poste d'ouvert au comité exécutif de l'Association régionale de Chaudière-Appalaches. Trois maires de municipalités membres de la Fédération ont posé leur candidature dont :

M. Charles-Eugène Blanchet, maire de Saint-Charles

M. Patrice Groleau, maire de Thetford Sud

M. Jean-Noël Ouellet, maire de Saint-Séverin

Les votes par résolution doivent parvenir avant le 15 mars 2000.

CONSIDÉRANT QUE trois maires de municipalités membres de la Fédération ont posé leur candidature sur le poste ouvert au comité exécutif de l'Association régionale de Chaudière-Appalaches;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,
APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud vote pour monsieur Charles-Eugène Blanchet, maire de Saint-Charles-de-Bellechasse et préfet de la M.R.C. de Bellechasse pour le poste ouvert au comité exécutif de l'Association régionale de Chaudière-Appalaches.

DÉCOMPTE PROGRESSIF FINAL

BPR recommande de payer le décompte final à l'entrepreneur Wilfrid Allen concernant la réalisation des travaux d'assainissement des eaux. Les paiements résiduels qui sont dus pour la réception finale des travaux s'élèvent à 136 135,22\$ taxes incluses. La ventilation de ce décompte final vous est transmise ainsi qu'une copie du certificat de réception définitive des ouvrages.

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur Wilfrid Allen s'engage à corriger au printemps 2000 les trois déficiences résiduelles au contrat;

CONSIDÉRANT QUE ce décompte progressif final a fait l'objet d'une analyse de la firme représentant la municipalité soit BPR inc. et qu'il recommande de payer l'entrepreneur Wilfrid Allen;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a également examiné de près ce décompte progressif final en rapport avec les travaux d'assainissement des eaux;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme,
APPUYÉ par monsieur Réjean Cloutier,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de payer à l'entrepreneur Wilfrid Allen ltée le décompte progressif final pour les travaux d'assainissement des eaux réalisés et qui s'élève à 136 135,22\$ taxes incluses.

QUE le paiement soit effectué aussitôt que la compagnie Wilfrid Allen ltée aura

fourni à la municipalité tous les documents requis (chèque de 2 546,34\$ et documents

usuels de réception finale.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,
APPUYÉ par monsieur Pierre Jean,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise monsieur le maire Jacques Dumas à signer le certificat de réception définitive des ouvrages.

CLUB MOTONEIGE LE PETIT CANTON INC.

Au début du mois de décembre 1999, le Club Le Petit Canton inc. avait adressé à la municipalité une lettre où il demandait une subvention de 200\$ pour compléter leur trousse d'urgence. Hors, le Conseil avait rejeté cette demande.

Le Club revient à la charge mais cette fois-ci avec toutes les explications nécessaires qui justifient à leurs yeux la demande de subvention de 200\$. Une copie dudit document est remise à chacun des élus.

CONSIDÉRANT QUE l'équipe d'intervention d'urgence du Club de Motoneige Le Petit Canton inc. fait partie du plan d'urgence de la municipalité et qu'elle peut être sollicitée par celle-ci en tout temps;

CONSIDÉRANT QU'il manque des items pour compléter la trousse d'urgence de l'équipe d'intervention;

CONSIDÉRANT QU'il y a beaucoup de gens de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud qui sont membres du Club de Motoneige Le Petit Canton inc.;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Norbert Morin,
APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme,
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de verser une subvention de deux cents dollars (200\$) au Club de Motoneige Le Petit Canton inc. pour compléter la trousse d'intervention médicale, l'équipement de sauvetage et le coffre à outils.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Cloutier,
APPUYÉ par monsieur Norbert Morin,
ET RÉSOLU QUE l'assemblée régulière soit ajournée.

La séance se termine vers vingt-deux heures et trente minutes.
Adopté unanimement

Jacques Dumas, maire

Yves Laflamme, sec.-trés.

Pensée

Les yeux de l'âme.

Deux hommes, tous les deux gravement malades, occupaient la même chambre d'hôpital. L'un d'eux devait s'asseoir dans son lit pendant une heure chaque après-midi afin d'évacuer les sécrétions de ses poumons. Son lit était à côté de la seule fenêtre de la chambre. L'autre homme devait passer ses journées couché sur le dos. Les deux compagnons d'infortune se parlaient pendant des heures. Ils parlaient de leurs épouses et familles, décrivaient leur maison, leur travail, leur participation dans le service militaire et les endroits où ils étaient allés en vacance. Et chaque après-midi, quand l'homme dans le lit près de la fenêtre pouvait s'asseoir, il passait le temps à décrire à son compagnon de chambre tout ce qu'il voyait dehors. L'homme dans l'autre lit commença à vivre pour ces périodes d'une heure où son monde était élargi et égayé par toutes les activités et les couleurs de l'extérieur.

De la chambre, la vue donnait sur un parc avec un beau lac. Les canards et les cygnes jouaient sur l'eau tandis que les enfants faisaient voguer leurs bateaux, modèles réduits. Les amoureux marchaient bras dessus, bras dessous, parmi des fleurs aux couleurs de l'arc-en-ciel. De grands arbres décoraient le paysage et on pouvait apercevoir au loin la ville se dessiner. Pendant que l'homme près de la fenêtre décrivait tous ces détails, l'homme de l'autre côté de la chambre fermait les yeux et imaginait la scène pittoresque.

Lors d'un bel après-midi, l'homme près de la fenêtre décrivit une parade qui passait par là. Bien que l'autre homme n'ait pu entendre l'orchestre, il pouvait le voir avec les yeux de son imagination, tellement son compagnon le dépeignait de façon vivante. Les jours et les semaines passèrent. Un matin, à l'heure du bain, l'infirmière trouva le corps sans vie de l'homme près de la fenêtre, mort paisiblement dans son sommeil. Attristée, elle appela les préposés pour qu'ils viennent prendre le corps.

Dès qu'il sentit que le temps était approprié, l'autre homme demanda s'il pouvait être déplacé à côté de la fenêtre. L'infirmière, heureuse de lui accorder cette petite faveur, s'assura de son confort, puis elle le laissa seul. Lentement, péniblement, le malade se souleva un peu, en s'appuyant sur un

coude pour jeter son premier coup d'oeil dehors. Enfin, il aurait la joie de voir par lui-même ce que son ami lui avait décrit.

Il s'étira pour se tourner lentement vers la fenêtre près du lit. Or tout ce qu'il vit, fut... un mur! L'homme demanda à l'infirmière pourquoi son compagnon de chambre décédé lui avait dépeint une toute autre réalité. L'infirmière répondit que l'homme était aveugle et ne pouvait même pas voir le mur. « Peut-être, a-t-il seulement voulu vous encourager » commenta-t-elle.

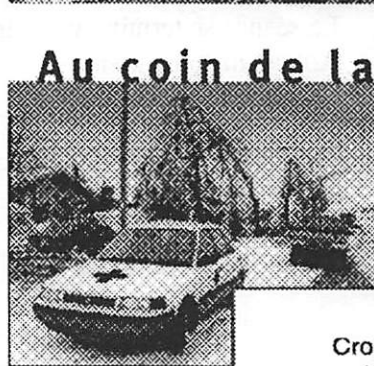
Épilogue...

Il y a un bonheur extraordinaire à rendre d'autres heureux, en dépit de nos propres épreuves. La peine partagée réduit de moitié la douleur.

Mais le bonheur, une fois partagé, s'en trouve doublé. Si vous voulez vous sentir riche, vous n'avez qu'à compter, parmi toutes les choses que vous possédez, celles que l'argent ne peut acheter.

Aujourd'hui est un cadeau, c'est pourquoi il s'appelle le présent.

LE DON D'ÊTRE LÀ



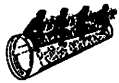
24 heures par jour
7 jours par semaine
365 jours par année

Dans le
monde
entier
Au coin de la
rue



Croix-Rouge canadienne
Division du Québec

www.croixrouge.ca



Petites annonces

Service de garde en milieu familial

Quelques places sont disponibles pour les enfants âgés entre 0 et 5 ans.

Possibilité d'obtenir des reçus pour fins d'impôt.

Contactez-moi, Maggy Gendron 259-2012

Merci de votre collaboration!

Les Rayons de Soleil de St-François

Ce sont des bénévoles offrant du temps à partager. Ce sont des personnes ayant le goût de faire plaisir tout en rendant des services tels que: visites ou téléphones d'amitié, partenaires pour jouer aux cartes, accompagnement médical, moments de répit aux jeunes mamans. Si vous avez des besoins ou des suggestions, nous serons heureux de vous aider.

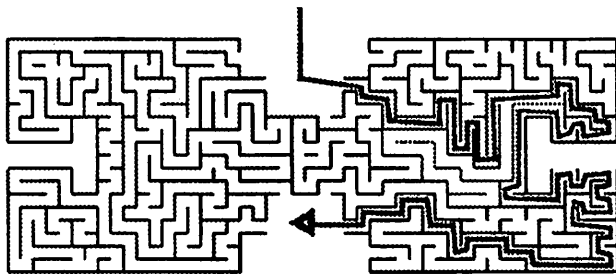
Vous pouvez composer le: 259-7004 ou 259-2656.

Rapport d'impôt de particuliers 259-2210

Les Jeux de L'Écho

No 45 douze

No 46



S O L U T I O N S

O bonsoins

Pierre Martin

534, Chemin St-François O.
Saint-François — G0R 3A0

Tél.: 418-259-7728

SSP 2000 du 6 au 12 mars

Semaine de sensibilisation à la pharmacie (SSP)

Devez-vous remplir une ordonnance? Avez-vous des questions concernant les médicaments d'ordonnance ou les produits médicamenteux en vente libre? Ou cherchez-vous tout simplement un conseil concernant un problème de santé?

Votre pharmacien est toujours disponible pour vous accorder une attention particulière et pour vous aider.

Les pharmaciens connaissent les médicaments mieux que tout autre professionnel de la santé et ils se

font un plaisir de partager leurs connaissances, selon vos besoins. La Semaine de sensibilisation à la pharmacie se tiendra du 6 au 12 mars 2000, une occasion idéale pour mieux connaître votre pharmacien.



Nous vous aidons à utiliser vos médicaments

Plus vous consommez de médicaments, plus il est important de savoir comment les prendre. Les pharmaciens connaissent l'action des médicaments, les interactions médicamenteuses, les effets de la combinaison de certains médicaments et aliments, et le meilleur moment pour les prendre. Ces renseignements d'une grande importance influencent l'action des médicaments et vous aident à mieux vous sentir. Si nécessaire, votre pharmacien se fera un plaisir de collaborer avec votre médecin pour que vous receviez les meilleurs soins.

Nous respectons la confidentialité

Quel que soit votre problème, votre pharmacien se fera un plaisir de vous offrir des renseignements fiables en toute confidentialité. Des années de formation et d'expérience rendent les pharmaciens très compétents pour traiter un vaste éventail de problèmes de santé. Ils traitent chaque patient avec dignité et respect. Les bons conseils de votre pharmacien sont à votre portée.

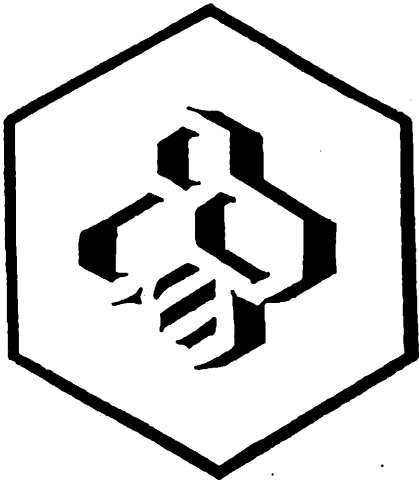
Profitez-en.

Pierre Martin, pharmacien

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE





La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

Pour tous vos besoins financiers

**Prêts
et/ou
Placements**

N'hésitez pas à nous consulter

Nous sommes

À VOTRE SERVICE!

Siège social

526, chemin St-François
Saint-François (Québec)
G0R 3A0

TÉL.: (418) 259-7786
FAX: (418) 259-7787

Votre seule institution financière

LOCALE

LÉON JALBERT
Directeur général

Desjardins l'incroyable force de la coopération